



N° PREFECTURE : W313023744

N° SIRET : 835 381 013 00019

N° SIREN : 835 381 013

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, samedi 18 novembre à 15 heures 24,
les membres de l'Association ORI HEITIARE TAHITI (O.H.T.) se sont réunis, en Assemblée Générale en
Salle C1 de la Maison des Sports, rue Du Puy Sancy à L'UNION (31240).

Les personnes présentes ont signé la feuille de présence.

La feuille de présence, certifiée, permet de constater 59 membres présents et 56 membres représentés.
Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Monsieur Eddy ETAETA préside la séance, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, et
Madame Gaëlle SABLAYROLLES en sa qualité de Secrétaire de Séance.

Le Président déclare la séance ouverte et rappelle que l'Ordre du Jour sera le suivant :

- Bilan de l'activité de l'exercice 2022/2023
- Approbation des comptes de l'exercice 2022/2023 clos au 31/08/2023
- Approbation du budget prévisionnel 2023/2024
- Modification de l'Article 9 des statuts : « Ressources »
- Présentation des projets de l'Association pour l'exercice 2023/2024
- Renouvellement des membres du bureau (Vice-Président Pôle Communication et Vice-Président Pôle Evènementiel)
- Questions diverses

Avant d'aborder les points de l'Ordre du Jour, le Président présente un Powerpoint sur les résolutions.

Le Président, souhaite donner la parole aux membres de l'Association afin de faire un bilan des événements et des activités O.H.T., recueillir leurs ressentis ainsi que leurs témoignages sur l'année écoulée 2022/2023 et leurs attentes pour l'année à venir 2023/2024.

Suite aux prises de parole des membres de l'Association, il ressort :

Les moments forts

- Le gala de fin d'année
- La journée de cohésion
- Le bal de Saint-Lys (parfait)
- La participation à la Ginguette de Saint-Lys
- Les diverses déambulations
- De nouveaux groupes et une belle cohésion
- Véhicule O.H.T. (très classe et très visible)

Pour les assistants(es) :

- Des élèves assidus
- La journée de cohésion

Les points à améliorer

- Les journées de confection, pas assez de monde et manque d'investissement.
- Pour le Gala beaucoup de monde et de danseuses.
Trop de « blanc » entre les passages des danseuses.
Prévoir un éclairage pour la scène du bas afin que les filles soient visibles du public.
Pour le ukulélé, plus de participation et manque de mouvement.
Une salle petite => remettre des gradins
Pas eu assez à manger (voir avec peut-être une réservation en ligne en amont).

Vos attentes, vos souhaits

- Après le gala, participer à des prestations pour continuer à danser, se retrouver et permettre ainsi d'optimiser et de profiter plus longtemps des costumes et tenues.
- Pour le gala, faire un vrai filage dans la salle.
Des loges plus grandes.
Plus de monde pour aider à la préparation mais aussi au nettoyage.
- Des cours de percussions seraient appréciés.
- Les élèves du ukulélé demandent s'il serait possible de faire des prestations, aux périodes de Noël ou autres, dans les Hôpitaux pour enfants, les HEPAD ou maisons de séniors.
O.H.T. a déjà participé à ce type d'événement. L'Association est en contact avec la Clinique de l'Union avec les services Pédiatrie et Cardiologie.
- A la décision du Président, prise en charge complète par O.H.T. du tissu pour le gala du 29/06/2024.

A l'issue de la présentation et du débat entre les membres de l'Association, le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'Ordre du Jour :

Résolution 1 : Bilan de l'activité 2022/2023

Membres de l'Association : 205 adhérents.

Nos écoles de danse et de Ukulélé

Cours de 1 h 15 mn, une fois par semaine :
156 élèves – 7 assistantes

➤ **Sur L'UNION**

- | | | |
|--------------------------------|--------------|--|
| - Groupe Hei Hinetiti (Lundi) | 30 danseuses | Assistante ETAETA Heitiare |
| - Groupe Hei Ura Nui (Lundi) | 13 danseuses | Assistante ETAETA Heitiare |
| - Groupe Hei Hinenui (Jeudi) | 17 danseuses | Assistante RISSE Kelly |
| - Groupe Hei Tamahine (Samedi) | 17 danseuses | Assistants PAPARA Carine & SABLAYROLLES Gaëlle |
| | | |
| - Groupe Ukulélé (Samedi) | 13 musiciens | |
| - Groupe Danse Duo (Samedi) | 6 danseurs | |

➤ **Sur TOULOUSE**

- | | | |
|---------------------------------|--------------|----------------------------|
| - Groupe Hei Hineiti (Vendredi) | 9 danseuses | Assistante YEE Aurélie |
| - Groupe Hei Hinenui (Vendredi) | 15 danseuses | Assistante ETAETA Heitiare |

➤ **Sur SAINT-LYS**

- | | | |
|----------------------------------|--------------|--|
| - Groupe Hei Hineiti (Mercredi) | 25 danseuses | } Assistantes BOUSQUET Mylène & ASAMANY Stella |
| - Groupe Hei Tamahine (Mercredi) | 11 danseuses | |

Nos évènements marquants pour nos 4 principaux champs d'action

Tout en gardant nos valeurs qui sont principalement : le respect, le plaisir, l'esprit d'entraide, le partage et la convivialité.

✚ **1 – Promotion du tourisme culturel**

- Nos écoles de danse et de Ukulélé
- Ateliers de confection
- « Bringue dansante Polynésienne » du 15/04/2023
- Déambulation à Toulouse le 14/05/2023
- Déambulation à Ségoufielle le 17/06/2023
- Le gala du 01/07/2023 pour thème « Le commencement de la vie sur terre » (1 200 entrées)
- Animation pour une ginguette à Saint-Lys le 26/07/2023

✚ **2 – Action en faveur de l'éco-santé**

- Partenariat avec la Ligue Contre le Cancer 31
- Participation au TELETHON (06/12/2022 à Saint-Lys)
- Participation à la journée caritative contre le cancer pédiatrique (17/06/2023 à Ségoufielle). Journée dédiée à tous les enfants malades mais aussi pour les associations « TOUS POUR LOLA » et « OWEN WARRIORS TEAM ».

✚ **3 – Sensibilisation à la biodiversité marine et à la lutte contre la montée des eaux**

- Partenariat avec :
 - TOXI PLAN
 - ECO REEF MOOREA (5,00 € par adhésion reversés pour le parrainage d'un arbre à corail)
 - PROJECT RESCUE OCEAN
 - CITOYENS POUR LE CLIMAT
 - TOXI SAFE

✚ **4 – Valorisation de la gastronomie Polynésienne**

- Lors du Bal de Saint-Lys du 15/04/2023 et de notre gala du 01/07/2023

Mise aux voix, l'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le bilan de l'activité 2022/2023.

Résolution 2 : Approbation des comptes de l'exercice 2022/2023

Le Président présente les investissements importants faits pour le bon fonctionnement de l'Association O.H.T. :

- Le 28/01/2023, achat d'un véhicule d'occasion, 9 places, de marque NISSAN.
Un flochage a été fait aux couleurs de l'Association mettant en évidence toutes les coordonnées O.H.T.
- Le 20/02/2023, achat de trois micros avec 3 pieds, table de mixage et câblage.

Le compte d'exploitation de l'exercice 2022/2023 est présenté à l'ensemble des membres de l'Association :

Compte	Période en cours	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
701100 - Recettes restauration - Festival		2 627,41
701200 - Recettes dineurs - BAL	5 250,00	2 100,00
706000 - Ventes de prestations de services		4 810,00
706100 - Cours Ecole	49 386,00	23 017,50
706200 - Prestation Troupe	3 525,00	4 870,00
706300 - Cours Duo	445,00	
706400 - Cours Ukulele	3 970,00	220,00
707100 - Ventes Boutique	920,00	50,00
707200 - Recettes Buvette / Gala	9 500,70	5 234,73
707300 - Recettes Buvette / Bal	2 149,62	
707400 - Recettes Buvette / Festival		16 747,01
708810 - Costumes / TROUPE		591,00
708820 - Costumes / ECOLE	1 773,00	4 218,64
708830 - BAL		5 052,64
708840 - FESTIVAL - Stands exposants		350,00
708850 - FESTIVAL - Activités		3 791,02
709000 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'association		10,00
740600 - Subventions d'exploitation - Festival	4 022,40	3 500,00
754000 - Dons et Collectes	260,00	
754100 - Dons et Collectes - Festival		2 880,00
756000 - Adhésions	12 387,00	3 235,00
756100 - Adhésions		-50,00
758000 - Produits divers de gestion courante		100,00
Total	93 588,72	83 354,95

Compte	Période en cours	N-1
CHARGES D'EXPLOITATION		
601100 - Achats de matières premières - Gala	-1 382,00	0,00
601200 - Achats de matières premières - Festival		-673,31
601300 - Achats de matières premières -	-45,00	
604000 - Achats d'études et prestations de services - Bal	-4 288,60	-3 594,00
604100 - Achats d'études et prestations de services - Gala		-408,00
604200 - Achats d'études et prestations de services - Festival	-2 109,20	
604300 - Achats d'études et prestations de services	-650,00	-1 850,00
606100 - Eau, Gaz, Électricité	-2 943,99	-2 787,67
606300 - Petit matériel (<600€) - Association	-10 522,78	-3 973,15
606310 - Petit matériel (<600€) - Gala	-3 966,03	-5 614,81
606320 - Petit matériel (<600€) - Festival	-144,50	-4 010,83
606330 - Petit matériel (<600€) - Téléthon		-22,96
606350 - Petit matériel (<600€) - Ecole de Danse	-1 749,48	-2 182,50
606360 - Petit matériel (<600€) - Troupe	-859,71	-871,58
606370 - Petit matériel (<600€) - Bal	-332,65	-765,48
607000 - Achats de marchandises - Bal	-684,77	-1 985,78
607100 - Achats de marchandises - Gala	-597,66	-3 415,91
607200 - Achats de marchandises - Festival	-2 534,40	-4 721,54
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)		-335,88
613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	-560,00	
613100 - Locations - Site internet	-923,99	-394,79
613200 - Locations immobilières	-5,00	
613500 - Locations mobilières -		-250,00
613510 - Locations mobilières - Troupe		-164,85
618000 - Divers		-70,00
622100 - Frais Sumup		-72,00
623710 - Publications (ex : affiches, programmes) - Ecole	-40,59	-32,79
623730 - Publications (ex : affiches, programmes) - Festival		-385,52
623800 - Divers (pourboires, dons courants...)		-175,00
625000 - Déplacements, missions et réceptions		-209,70
625100 - Note de frais - Association	-2 776,05	-2 941,80
625110 - Note de frais Troupe - Danseurs / Musiciens	-2 765,42	-1 415,85
625120 - Note de frais - Bal	-1 452,81	-130,80
625130 - Note de frais - Assistante	-5 101,20	-4 428,80
625140 - Note de Frais - Festival		-1 299,77
626000 - Frais postaux	-62,00	-71,91
626100 - Frais de télécommunications	-1 369,97	-773,13
627000 - Services bancaires et assimilés	-140,20	-128,05
651600 - Droits d'auteur et de reproduction (SACEM)	-859,81	-1 099,73
681100 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	-4 712,14	0,00
Total	-56 687,43	-56 285,94
RESULTAT D'EXPLOITATION	36 901,29	27 069,01

	Période en cours	N-1
PRODUITS FINANCIERS		
760000 - Produits financiers	2,01	1,26
Total	2,01	1,26
CHARGES FINANCIERES		
Total		
RESULTAT FINANCIER	2,01	1,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
771300 - Libéralités perçues - Téléthon		468,50
771310 - Libéralités perçues - Rose Polynésienne	120,05	
Total	120,05	468,50
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
671300 - Dons, libéralités - Téléthon		-440,00
671310 - Dons, libéralités - Rose Polynésienne	-120,05	
671320 - Dons, libéralités		755,00
Total	-120,05	315,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	783,50
TOTAL GENERAL	36 903,30	27 853,77

Mise aux voix, l'Assemblée Générale approuve, à l'unanimité, en leur forme, teneur, imputation et répartition, les comptes des charges 2022/2023, pour un montant de **36 903,30 €** se rapportant à l'exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Résolution 3 : Approbation du budget prévisionnel 2023/2024

CHARGES		PRODUITS	
ECOLE DE DANSE		RECETTES COURANTES	
Achat de pareo	1 080,00	Adhésion annuelle	11 150,00
Flocage logo sur débardeur	3 661,60	Cotisation Cours de danse Tahitienne	52 480,00
IK Assistants / Assistantes	5 000,00	Cotisation Cours de Ukulélé	2 560,00
Flyers / Affiches	810,00	Cotisation Cours de danse Duo	400,00
Location salle de danse	810,00		
TOTAL Dépenses	10 551,60	TOTAL Recettes	66 590,00
		AUTRES PRODUITS	
Vêtements OHT	4 327,40	Vêtements OHT	5 150,00
Frais de représentation (Déambulation, Autres événements, etc...)	1 000,00		
Assurances RC	200,00		
Assurances matériel (Sono, ordinateur, téléphone)	100,00		
Assurance Mini van	680,00		
Abonnement téléphonique association	800,00		
Frais bancaires	140,00		
Site web internet et Plateforme	892,00		
Abonnement musique	161,91		
Petits équipements (Frais bureaux/bureautiques,	300,00		
Frais d'électricité	3 000,00		
SACEM / SPRE	1 000,00		
Maintenance Mini van (Carburant, Entretien véhicule, etc...)	2 000,00		
Note de frais divers (Assemblée générale, Journée cohésion, Assistant(e)s, Conseils Administrations)	3 000,00		
TOTAL Dépenses	17 601,31	TOTAL Recettes	5 150,00
		PARTENARIAT DIVERSES	
Eco Reef Moorea	1 042,00	TKH Print (Flocage)	300
TOTAL Dépenses	1 042,00	TOTAL Recettes	300,00
		EVENEMENTS CARITATIFS	
ROSE POLYNESIENNE		ROSE POLYNESIENNE	
Frais divers à notre charge	15 oct. 2023 169,14	Dons perçu en ligne	100,00
Dons remis à la ligue du cancer le		Dons récoltés lors de l'événements	280,00
TELETHON		TELETHON	
Frais divers à notre charge	2 déc. 2023	Dons perçu en ligne	100,00
Dons remis le		Dons récoltés lors de l'événements	200,00
TOTAL Dépenses		TOTAL Recettes	680,00

Mise aux voix, l'Assemblée Générale approuve, à l'unanimité, le budget prévisionnel 2023/2024 détaillé par poste de dépenses pour l'exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024 et arrêté à la somme de **48 495,09 €**.

Résolution 4 : Modification des statuts – « Article 9 – Ressources »

➤ **Extrait original des statuts du 20/11/2021**

« ARTICLE 9 - RESSOURCES

Les ressources de l'association se composent :

- le montant des droits d'entrée (adhésion) et des cotisations
- les dons et subventions d'organisme publiques ou privées, ainsi que d'association, ou d'autres personnes morales, et qui ne seraient pas contraires aux lois en vigueur.
- les recettes provenant d'exposés, communication, séances d'enseignement, vente de produits dérivés de l'association ou de toute autre activité de l'association en accord avec ses objectifs.
- toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur. »

Après lecture de l'Article 9 – Ressources, il n'est pas nécessaire d'y apporter des modifications.

Le troisième alinéa :

« les recettes provenant d'exposés, communication, séances d'enseignement, vente de produits dérivés de l'association ou de toute autre activité de l'association en accord avec ses objectifs »

confirme en ses termes, la vente de produits, d'articles, d'objets aux couleurs et à l'empreinte d'O.H.T.

Mise aux voix, l'Assemblée Générale adopte à l'unanimité de ne faire aucune modification des statuts.

Résolution 5 : Présentation des projets de l'Association 2023/2024

- ✚ A compter du 01/09/2023, ouverture d'une antenne O.H.T. à Béziers (34).
- ✚ Participation à la 9^{ème} édition – Octobre Rose à Toulouse, le 01/10/2023.
- ✚ Organisation de la 3^{ème} édition - « La Rose Polynésienne » à L'Union, le 15/10/2023.
- ✚ Participation au TELETHON prévu le 09/12/2023, à Saint-Lys.
- ✚ Organisation par l'Association O.H.T. du « NOEL POUR TOUS » à la Salle des Fêtes de L'Union, le 16/12/2023.
- ✚ Gala de l'Ecole de Danse à la Grande Halle de L'Union, le 29/06/2024, sur le thème « La légende du Cocotier ».
- ✚ Festival Polynésien à la Halle Saint-Caprais, « 3^{ème} Edition – L'UNION, FENUA NO TE HEIVA », les 18, 19, 20 et 21/07/2024.

Le Président tient à souligner que l'Association O.H.T. s'inscrit dans une stratégie de responsabilité sociale :

- santé et bien-être ;

- gouvernance responsable, transparence ;
- inclusion et cohésion : Service Civique, « Les Emplois de l'Inclusion » en lien avec le Ministère Du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (TREMPLIN).

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la présentation des projets de l'Association.

Résolution 6 : Renouvellement des membres du Bureau

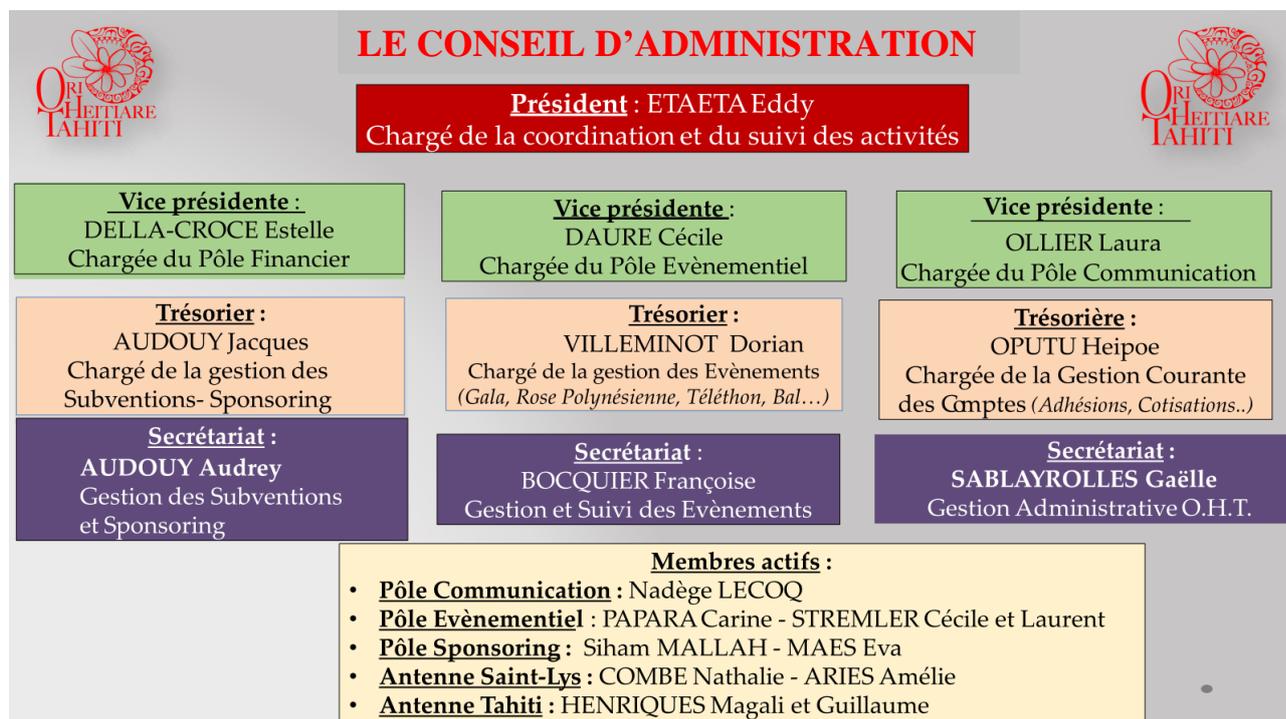
Suite aux démissions de :

- Monsieur Guilain RISSE – 1^{er} Vice Président, par courrier du 19/10/2023 remis en mains propres au Président ;
- Monsieur BOCQUIER Michel – 2^{ème} Vice Président, par courrier du 13/10/2023 remis en mains Propres au Président ;

et à l'exclusion de :

- Madame Cindy MAHOUDEAUX, Membre Actif de l'Antenne de Saint-Lys, convoquée à un entretien, par lettre recommandée le 11/09/2023, afin d'échanger sur l'année de l'Ecole de Danse pour l'année 2023/2024. A ce jour, date de cette Assemblée Générale, Madame Cindy MAHOUDEAUX n'a fait aucun retour et ne s'est toujours pas manifestée.

présentation du nouveau Bureau du Conseil d'Administration de l'Association HORI HEITIARE TAHITI (O.H.T.) à compter de ce jour :



L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la nouvelle composition du Conseil d'Administration.

Résolution 7 : Questions diverses

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 15.



ETAETA Eddy
Président de séance

P/O



Françoise BOCQUIER
Secrétaire de séance